



Aux Municipalités du
district du Gros-de-Vaud

Réf. PDS/mgi

Echallens, le 17 juillet 2023

Contrôle des champignons

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, un contrôle des champignons est organisé, dont la participation financière est à la charge des communes, prélevée par le biais du fonds des communes.

A cet égard, Mme Bocherens Mingard et M. Froidevaux sont disposés à recevoir les cueilleurs de champignons du district du Gros-de-Vaud, selon le tableau ci-dessous.

Josiane Bocherens Mingard	Tél. 021 861 25 00
Jean-Michel Froidevaux	Tél. 079 545 72 30

Période de contrôle	Horaire	Lieux des contrôles	Tarif
19.08 au 11.11	Samedi : 15h00 – 16h00	Local de la Rovina Place Emile Gardaz 3 1040 Echallens	Gratuit
19.08 au 11.11	Lundi et samedi : 17h00 – 18h00	Collège des Chavannes 1304 Cossonay	Gratuit
12.11 au 18.08	Sur rendez-vous		Gratuit

Enfin, vous pouvez consulter le site <http://www.vapko.ch/fr/> où vous trouverez de nombreux renseignements utiles relatifs à la cueillette des champignons.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Préfet

Pascal Dessauges

